

Intitulé du projet de certification : Piloter l'animation d'un collectif agricole

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

- Professionnels titulaires d'un niveau bac +2/3 expérimentés et déjà en poste souhaitant compléter leurs compétences et de gagner en professionnalisation.
- Professionnels ayant un niveau de qualification supérieur mais ne maîtrisant pas l'intégralité de l'activité d'animation en CUMA (ingénieurs bac +5). La présente certification leur permet ainsi de se mettre à niveau dans le champ de l'animation de collectifs agricoles.

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
COMPETENCES ATTESTEES	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Participer à l'élaboration d'un plan stratégique de développement d'un collectif agricole en analysant son fonctionnement et son l'organisation afin d'identifier des pistes de progrès et de proposer un plan d'action réaliste.</p>	<p>A partir d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée, le candidat élabore une synthèse écrite soutenue à l'oral présentant à minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une analyse globale du fonctionnement et de l'organisation du collectif. • Un plan d'action proposant des pistes d'amélioration • Un projet de développement 	<p>La présentation du collectif agricole prend en compte l'ensemble des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La stratégie du projet de développement • La gestion et l'implication des adhérent • Le fonctionnement coopération incluent la gouvernance et les responsabilités • L'organisation du travail et l'optimisation des chantiers • Le parc matériel et les charges de mécanisations • La gestion financière du collectif • La gestion des ressources humaines • Les performances environnementales <p>Les pistes de progrès sont argumentées et réalistes</p>

	<p>argumentés</p> <ul style="list-style-type: none"> • La description des événements et moyens de communication utilisés • La description d'un projet mis en œuvre et de ses indicateurs de suivi • Le système de veille <p>Un entretien d'approfondissement vient compléter l'évaluation certificative.</p> <p>L'évaluation est réalisée par un jury de professionnels.</p>	<p>Le plan d'action comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le développement argumenté du projet • Une répartition et organisation des responsabilités réalistes • La conception et le renouvellement du parc matériel en lien avec les ressources du collectif • Une organisation du travail optimisée (précisions sur les améliorations) • Une amélioration des conditions sociales et de la gestion des ressources humaines • Une amélioration des performances environnementales (l'énergie est maîtrisée, la pollution contrôlée...) • La mise en place de démarche visant l'adoption de nouvelles pratiques et réalistes et en phase avec les ressources (GIEE, développement de circuits courts collectifs...)
<p>Organiser des événements promouvant les projets de développement et les services auprès d'un collectif agricole et en émettant des propositions argumentées à l'écrit comme à l'oral, et en prenant en compte les éventuelles situations de handicap identifiées pour assurer la parfaite information des parties prenantes.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les événements proposés sont en phase avec le projet de développement. • Les argumentations présentées sont adaptées à la situation et au public. • Les supports écrits présentés sont clairs, précis et mettent en avant l'argumentation. • La communication orale est claire, précise et utilise un langage adapté au public. • La prise en compte des situations de handicap est effective.

<p>Gérer des projets et évènements, en prenant en compte leurs dimensions techniques, humaines et financières, en identifiant et associant les expertises à disposition, afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés par le collectif agricole.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le projet décrit prend en compte les dimensions techniques, humaines et financière. • Les compétences et expertises du collectifs sont identifiées correctement. • L'organisation proposées tient compte des compétences et expertises à disposition.
<p>Élaborer les indicateurs de suivi et de succès du projet et/ ou de l'évènement afin le cas échéant de mettre en œuvre des actions correctives en cas d'écarts constatés avec les objectifs fixés.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs de suivi sont en phase avec les objectifs fixés. • La prise en compte des situations de handicap est effective. • Les actions correctives proposées permettent la réduction des écarts.
<p>Mettre en œuvre une veille informationnelle technologique et réglementaire en collectant régulièrement l'information, et en analysant les tendances et événements du secteur agricole afin d'anticiper les évolutions et problématiques pouvant impacter le collectif agricole.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Le système de veille proposé prend en compte les dimensions techniques et réglementaires • Le système de collecte des informations permet d'identifier les tendances et évènements
<p>Organiser la diffusion de l'information utile au développement du collectif agricole à l'oral comme à l'écrit, en utilisant les canaux de communication adaptés à chaque public et prenant en compte les éventuelles situations de handicap identifiées.</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les outils de communication et de diffusions de l'information sont décrits et en phase avec les ressources disponibles. • Les canaux de communication sont adaptés aux publics concernés.

		<ul style="list-style-type: none">• La prise en compte des situations de handicap est effective.
--	--	--